



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 17 novembre 2025  
Numéro de la délibération : DEL/NLB/25/11/217

<b>Date Convocation</b> 10/11/2025	<p>Le 17 Novembre Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 17</b> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD,</p> <p><b>PROCURATIONS 4</b> : Rémy BONNIN Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Judith LE RALLE, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Patrice BERNARD</p> <p><b>ABSENTS 6</b> : Michel BRUNEAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD, LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p><b>SECRETAIRE</b> : Manuella AUGEREAU</p>
<b>Date Affichage</b> 10/11/2025	
<b>Nombre de Conseillers :</b>	
- en exercice <b>27</b>	
- présents <b>17</b>	
- procurations <b>04</b>	
- absents <b>06</b>	

### TARIFS COMMUNAUX 2026 : MEDIATHEQUE

#### Rapporteur : Judith LE RALLE

Il convient d'approuver le tarif pour l'année 2026 en cas de perte de la carte d'abonné à la médiathèque.

Il est proposé de maintenir ces tarifs inchangés Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (20 POUR, 1 ABSTENTION : Michel BOURGERY) :**

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à mettre en application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 les tarifs ci-dessous :

MEDIATHEQUE	2024	2025	Proposition tarif 2026
Renouvellement de la carte abonné en cas de perte	5 €	5 €	5 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme  
La maire,  
Carole CHARUAU